

FICHE DE POSTE

Fonction publique

Fonction publique de l'Etat

Intitulé du poste

Directeur(trice) de projet Plan Initiative Copropriétés

Identification du poste

Catégorie : ☒ A ☐ B ☐ C

Domaine / métier : Habitat

Statut : ☒ vacant ☐ susceptible d'être vacant

Nature de l'emploi : ☒ emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels ☐ ouvert uniquement aux contractuels

Emploi de référence RMFP :

Code EP :

Affectation

Direction/pôle : Direction de l'expertise et des politiques publiques (DIREPP)

Département/service : Service Habitat Digne et Durable (SHDD)

Date de vacance du poste : 1/06/2026

Localisation : 170 bis Bd du Montparnasse – 75014 Paris

Déplacement : ☒ oui ☐ non

Contrat

Durée hebdomadaire de travail : 37h30 (7h30/jour)

Télétravail possible : ☒ oui ☐ non

Management : ☐ oui ☒ non

Temps plein : ☒ oui ☐ non (préciser la durée du temps partiel)

Nature du contrat : ☒ besoin pérenne ☐ besoin temporaire (moins de 12 mois)

Durée du contrat : 36 mois

Descriptif du poste

Vos principales missions :

Au sein du Service Habitat Digne et Durable composé d'une dizaine d'agents, le(la) directeur(trice) de projet Plan Initiative Copropriétés (PIC) est chargé(e) du pilotage de ce programme national d'ampleur.

Ce plan, piloté par l'Anah, mobilise l'ensemble des partenaires nationaux pour accompagner les copropriétés avec des moyens financiers sans précédents (2 Mds€ pour l'Anah sur 10 ans, de l'ordre de 5 Mds€ pour l'ensemble des partenaires). Il s'articule autour de 3 axes : la prévention, le redressement et enfin, la transformation. D'une durée initiale de 10 ans, sur la période initiale 2018-2028, ce plan fait l'objet d'une lettre de mission par le ministre à la Directrice générale de l'Anah en septembre 2025 pour réfléchir aux conditions de la poursuite du plan.

Le(la) directeur(trice) de projet PIC assure le pilotage du Plan, son suivi ainsi que l'animation du réseau des partenaires nationaux. À ce titre, le(la) directeur(trice) de programme travaille en étroite relation avec les deux chargés de mission en charge des sujets « copropriétés » au sein du service.

Vos principales activités :	Piloter le Plan Initiative Copropriétés (PIC) • Piloter le programme, tant sur les dimensions stratégiques, opérationnelles, budgétaires ; • Clarifier les objectifs et établir la feuille de route du plan en lien avec la stratégie de l'Agence ; • Piloter les réflexions en vue d'un prochain PIC et poser les conditions de réussite de la fin du PIC 2018-2028. Animer l'écosystème mobilisé dans le cadre du PIC • Etre l'interlocuteur privilégié des partenaires nationaux du programme (DHUP, Action Logement, Anru, Banque des Territoires, CDC Habitat, Procvivis, USH,...) et en assurer l'animation partenariale, notamment au travers d'instances de gouvernance à renforcer (comité des partenaires, comité de pilotage, etc.) ; • Assurer l'animation et la mise en réseau des sites nationaux, en s'appuyant sur les chargés de mission « copropriétés » pour les sujets d'expertise complexe et sur la direction des stratégies et relations territoriales ; • Porter les représentations relatives au PIC : sollicitations presse envisageables, en lien avec la Direction de la Communication de l'Agence. Contribuer à la définition et à l'évolution des politiques publiques sur les copropriétés et développer une vision stratégique • Contribuer à la définition des orientations stratégiques de l'Anah sur les copropriétés et leur articulation avec les politiques de l'habitat, de rénovation énergétique et de renouvellement urbain ; • Conduire ou participer à des études, prospectives et évaluations sur le champ de la copropriété, et les valoriser ; • Représenter l'Anah dans les instances partenariales, groupes de travail interministériel, etc. • Contribuer à la structuration et au suivi des différents axes de travail relatifs aux copropriétés. Piloter les actions relatives aux interventions sur les copropriétés en centre ancien • Assurer le lien avec l'expert « quartiers anciens » du service ; • Piloter l'expérimentation relative aux petites copropriétés dont l'échéance fixée au 31 décembre 2029 devra être bien anticipée.
<u>Descriptif du profil recherché</u>	
Le profil idéal	- Expérience : 5 ans d'expérience sur des missions similaires - Diplômes et formation : bac+5 - Solide expérience du pilotage de projets complexes et multi-acteurs ; - Expérience confirmée à conduire des démarches partenariales et à fédérer des interlocuteurs - Très bonne connaissance des dispositifs relatifs aux politiques de l'habitat privé et des acteurs du logement - Une bonne connaissance de l'écosystème institutionnel dans lequel s'inscrit l'Anah serait très apprécié.
<u>A propos de l'offre</u>	
Informations complémentaires	Recrutement par : - Contrat de droit public d'une durée de trois ans ; - Détachement sur contrat d'une durée de trois ans pour les agents titulaires de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière. Contrat de 37h30 par semaine / 7h30 par jour Droits à congés de 25 congés annuels / 15 RTT Télétravail : sur demande, à hauteur de 2 jours par semaine

Compétences	<u>Savoir-être</u> • Travail en mode projet • Capacité à fédérer • Autonomie, prise d’initiatives, force de proposition • Aptitude au travail transversal et collaboratif • Sens de la négociation et du partenariat • Travail en équipe et en transversalité • Rigueur, méthode • Adaptabilité et Réactivité • Capacité à s’adresser à des interlocuteurs de haut niveau
	<u>Savoir-faire</u> • Maîtrise du travail en mode projet • Esprit de synthèse • Capacités de rédaction de notes stratégiques, éléments d’aide à la décision et documents de gouvernance • Analyse stratégique, prospective et évaluation des politiques publiques
	<u>Savoir</u> • Maîtrise des problématiques de l’habitat privé et des acteurs • Maîtrise des problématiques, des outils et des acteurs de l’intervention en copropriétés • Connaissance des champs liés à la rénovation du parc privé et à la rénovation énergétique des logements • Capacités relationnelles pour l’animation de réseau/ communautés • Connaissance de l’écosystème institutionnel dans lequel s’inscrit l’Anah
<u>Descriptif de l’employeur</u>	
L’Anah agit pour la rénovation, l’amélioration et l’adaptation de l’habitat privé dans tous les territoires et au bénéfice de tous les Français. L’Agence aide les propriétaires à concevoir et à réaliser leurs projets de travaux, en leur accordant des aides financières. Elle finance également les collectivités locales et leurs opérateurs dans le cadre de leur politique locale de l’habitat pour intervenir sur leur territoire, rénover les centre-anciens et lutter contre les logements vacants ou indignes. L’Anah pilote France Rénov’, le service public de la rénovation de l’habitat. Elle est l’un des acteurs majeurs de la politique de rénovation énergétique des logements grâce à la distribution de MaPrimeRénov’. En 2025, l’Agence a accordé 4,39 milliards d’euros d’aides pour permettre la rénovation de près de 379 428 logements. Aujourd’hui l’Anah accompagne aussi la perte d’autonomie avec MaPrimeAdapt’, la principale aide de l’État pour l’adaptation à la perte d’autonomie pour les personnes âgées ou en situation de handicap. L’Agence compte plus de 300 agents de profils extrêmement diversifiés, de tous statuts (fonctionnaires, contractuels, apprentis, stagiaires...). Le panel des expertises recherchées est aussi large que les métiers de l’Agence sont variés.	
<u>Descriptif du service</u>	
La direction est composée de trois services : • Service Habitat Digne et Durable ; • Service des politiques d’adaptation et de rénovation énergétique ; • Service Observation, Etudes et Evaluation. Les missions de la DirEPP consistent à : • Élaborer les politiques d’intervention de l’agence et animer les partenariats nationaux nécessaires à leur mise en œuvre ; • Assurer le pilotage et l’animation nationale des programmes nationaux ; • Produire, capitaliser et diffuser des données, de la connaissance et de l’évaluation ; • Contribuer au déploiement des politiques d’intervention, au conseil et à l’appui des territoires dans leur mise en œuvre (outillage méthodologique et opérationnel/ expertise sur projets complexes) • Contribuer au développement des compétences et à une expertise de qualité en matière d’habitat privé ; • Co-piloter le développement d’outils numériques relatifs à la connaissance sur les aides et l’habitat (bénéficiaires et professionnels).	

Au sein de la Direpp, le Service Habitat Digne et Durable est plus spécifiquement chargé de l'expertise et du pilotage des politiques suivantes :

- Interventions auprès des copropriétés fragiles et en difficulté ;
- Interventions sur le parc locatif privé ;
- Interventions en matière de lutte contre l'habitat indigne et de lutte contre la vacance des logements dans le parc privé ;
- Interventions sur le périmètre des quartiers anciens.

Ces domaines d'expertise doivent permettre de faciliter la mise en œuvre sur les territoires des dispositifs de l'Anah, mais aussi de préparer l'évolution de ses régimes d'aides et des modalités d'interventions de l'Anah.